

# EXT. GBO - Quid du "Statut Social" des médecins pensionnés actifs et conventionnés

dimanche 25 février 2018  
12:28

Objet	<b>Quid du "Statut Social" des médecins pensionnés actifs et conventionnés- Une information du GBO</b>
De	<a href="#">Groupement Belge des Omnipraticiens</a>
À	Serge Perreau - coordinateur IGB - FMM
Envoyé	jeudi 22 février 2018 15:33

Le statut social des médecins pensionnés

Cet email ne s'affiche pas correctement?  
[Cliquez ici pour le télécharger.](#)



## Quid du « statut social » des médecins pensionnés actifs et conventionnés

Chers collègues,

Le 12/02/2018, notre partenaire au Cartel, l'ASGB, a adressé une lettre à l'INAMI demandant une exécution rapide de l'article de la loi sur la santé du 11/8/2017 dans lequel figure la base juridique qui permet d'accorder une prime aux médecins retraités qui continuent à travailler comme médecin conventionné.

Le Cartel a également attiré l'attention sur le fait que le statut fiscal de cette prime risquait de pénaliser financièrement les bénéficiaires puisque cette prime, contrairement au statut social, serait imposable.

Étant donné que le statut social de l'INAMI est libre d'impôt, nous sommes d'avis, pour éviter toute nouvelle discrimination, que l'avantage social accordé soit également libre d'impôt.

Le 19/2/2018, notre partenaire a reçu, en réponse à une lettre adressée à l'INAMI, l'information qu'un Arrêté Royal est en cours de préparation et que les médecins qui ont pris leur pension légale au 1er janvier 2016, mais qui continuent à travailler comme médecins conventionnés, pourront bel et bien bénéficier d'une prime.

Le projet sera prochainement soumis à la Commission Nationale Médico-Mutualiste. Mutualiste.

L'INAMI nous assure de porter toute son attention aux aspects fiscaux de la dite prime... Dont acte !

Nous suivrons avec la plus grande attention l'évolution de ce dossier comme nous n'avons eu de cesse de le faire jusqu'ici et pour lequel nous interpellons les autorités autorités depuis des mois et des mois et qui aurait déjà du aboutir depuis longtemps! longtemps!

Vous trouverez la lettre adressé à l'Inami et la réponse de Dr Ri De Ridder en pièce pièce jointe : [CLIQUEZ ICI.](#)

Le Bureau du GBO

[Retrouvez-nous sur Facebook](#) [Faire suivre à un ami](#)

*"Les meilleurs soins, accessibles à tous, au meilleur endroit, par le prestataire le plus adéquat, au moment le plus opportun et au juste prix."*

*Depuis 1965, le GBO défend avec fermeté cette vision de la médecine et défend le rôle indispensable du médecin généraliste dans l'organisation des soins de santé de notre pays. Le GBO n'aura de cesse de réclamer la revalorisation qui sont essentiellement des actes intellectuels.*

*Le Groupement Belge des Omnipraticiens (GBO) est associé au Monde des Spécialistes (MoDeS) et ) 'Algemeen Syndicaat van Geneeskundigen (ASGB) au sein du Cartel.*

*Le 22- 02-2018 - GBO, tous droits réservés.*

Ce mailing vous est envoyé de la part du Groupement Belge des Omnipraticiens, qui défend les intérêt des médecins généralistes et et de la médecine générale. N'hésitez pas à consulter notre site [www.le-gbo.be](http://www.le-gbo.be)

**Notre adresse :**

Groupement Belge des Omnipraticiens

Rue Solleveld 68

Woluwe-Saint-Lambert 1200

Belgium

[Add us to your address book](#)

[se désinscrire de cette liste](#) [mettre à jour vos réglages d'abonnement](#)